

Agenda de recherche sur les enjeux croisés du numérique et de la gouvernance en Afrique de l'Ouest

Juillet 2025

I - Contexte et justification

En Afrique de l'Ouest, la recherche est confrontée à de nombreux défis structurels. Caractérisée par un sous-financement chronique, une forte dépendance aux priorités des bailleurs internationaux, et une faible influence sur les processus de décision publique, elle peine à trouver sa légitimité à l'international. Les think tanks de la région jouent un rôle stratégique dans ce contexte. Situés à la croisée de la production de savoirs et de la prise de décision publique, leur pertinence en contexte ouest-africain, repose d'autant plus sur leur capacité à anticiper les grandes transformations sociétales, à structurer le débat public et à orienter les besoins de connaissances académiques à partir de leur lecture des enjeux politiques et sociaux. Une telle position fait d'eux des acteurs clés dans la définition d'une gouvernance régionale, impliquant une réflexion sur l'ensemble des processus, institutions et acteurs qui participent à l'élaboration des connaissances et des normes, et à la conduite des affaires publiques.

La transformation numérique constitue l'un des tournants majeurs parmi les grands enjeux de notre siècle, particulièrement en Afrique de l'Ouest. Confrontée à des défis structurels multiples, la région se trouve à un moment pivot où le numérique peut devenir un levier pour refonder la gouvernance et le développement. Les opportunités perçues sont nombreuses et vont de la modernisation des administrations et l'amélioration de l'efficacité des services publics, à l'inclusion citoyenne, en passant par l'innovation et la croissance économiques. Aussi, il n'est pas étonnant que nombre d'acteurs, qu'ils soient publics, privés, internationaux ou non, s'emparent de ce sujet. Les gouvernements de la région, portés par la promesse du saut technologique, et ne souhaitant pas rester en marge de cette nouvelle révolution, placent le numérique au cœur de leurs stratégies nationales (New Deal Technologique au Sénégal, Stratégie nationale 2021-2025 du développement numérique en Côte d'Ivoire etc.). Ils multiplient la mise en place d'agences nationales dédiées au numérique, et accélèrent la dématérialisation des services publics, à l'instar du Bénin où plus de 1000 services ont été rendus accessibles en ligne. Parallèlement, l'écosystème numérique régional connaît une forte expansion à travers le développement de l'e-commerce, des fintechs, de l'entrepreneuriat numérique porté par des incubateurs technologiques des investisseurs désireux de tirer parti du potentiel démographique africain pour déployer des solutions innovantes et '*scalable*'. Les bailleurs internationaux y voient un levier de démocratisation et

de rattrapage économique, avec un potentiel estimé par la banque mondiale à 712 milliards de dollars supplémentaires pour le PIB du continent africain d'ici 2050.¹

Cet engouement pour le numérique soulève cependant des défis importants, non sans lien avec les fragilités structurelles de la région. Alors que l'accès à Internet reste insuffisant – moins de 40 % de la population dans plusieurs pays ouest-africains disposant de services de haut débit mobile – ces faiblesses infrastructurelles renforcent une fracture numérique, déjà accentuée par les disparités socio-économiques. Par ailleurs, la forte dépendance vis-à-vis d'acteurs étrangers pour le contrôle d'infrastructures stratégiques soulève des enjeux importants de souveraineté technologique. Dans ce contexte, l'absence de cadres réglementaires adaptés fragilise la protection des données personnelles et compromet la sécurité des systèmes d'information, au risque de saper un peu plus la confiance des citoyens dans les institutions publiques et de menacer la cohésion sociale. À défaut de régulation efficace, le numérique risque de devenir un facteur d'instabilité supplémentaire, dans une région déjà marquée par des tensions et conflits armés. Enfin, les évolutions technologiques imposent aux gouvernements ouest-africains une capacité d'adaptation rapide, aussi bien en matière d'investissement dans les technologies émergentes (intelligence artificielle etc.) au profit des services essentiels et secteurs prioritaires (santé, agriculture etc.) que de développement de compétences locales. Face à ces enjeux, une gouvernance numérique inclusive et coordonnée aux niveaux régional et international apparaît comme une priorité pour les États, les acteurs du secteur privé, de la société civile et les partenaires internationaux.

Dans ce contexte, où le numérique se place au carrefour d'intérêts d'acteurs multiples, la recherche sur le numérique en Afrique de l'Ouest s'impose aujourd'hui comme un champ d'étude stratégique, tant sur le plan épistémique que politique. Face à la transformation rapide des sociétés ouest-africaines par les nouvelles technologies, il devient essentiel que les sciences sociales s'emparent de ces dynamiques pour en proposer une lecture critique, transversale et située depuis ces mêmes sociétés. Cette démarche permet non seulement de déconstruire les grilles d'analyse souvent importées ou purement techniques sur ce sujet, mais aussi de mobiliser des savoirs ancrés dans les réalités locales, en tenant compte des dynamiques de pouvoir, des perceptions et aspirations différenciées vis-à-vis du numérique et de leurs implications sociopolitiques. En ce sens, il s'agit avant tout d'un enjeu de souveraineté intellectuelle : faire du numérique non pas seulement un objet d'étude, mais un prisme à travers lequel repenser les transformations sociales, économiques et politiques en Afrique de l'Ouest.

II - Objectifs de l'agenda de recherche

Le processus d'élaboration de l'agenda de recherche sur les enjeux croisés du numérique et de la gouvernance en Afrique de l'Ouest s'est inscrit dans cette démarche ambitieuse. Ce

¹ Rapport e-Conomy Africa 2020, Google, Société Financière Internationale (IFC)

processus s'est déroulé dans le cadre de la Foire aux Savoirs – une initiative clé du programme 'Savoirs Sahel', dont la composante 2 est mise en œuvre par le Global Development Network (GDN) avec le soutien financier de l'Agence française de développement (AFD). L'objectif central a été de renforcer les liens entre producteurs de connaissances (think tanks), décideurs publics et partenaires institutionnels autour de l'usage des données probantes dans les politiques publiques de la région. Co-organisée avec des partenaires régionaux et nationaux tels que le Centre Africain pour le Développement Équitable (ACED) et l'Agence des Systèmes d'Information et du Numérique (ASIN) du Bénin, et avec le soutien du Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI) et la Fondation Robert Bosch, cette deuxième édition, qui s'est tenue à Cotonou (Bénin) les 21 et 22 mai 2025, s'est distinguée par une logique innovante de « marché de la connaissance ».

Structurée autour du thème du numérique et des enjeux de gouvernance, cette édition a été conçue comme une opportunité pour co-construire un agenda régional de recherche répondant aux objectifs suivants :

- Favoriser le dialogue entre chercheurs, décideurs politiques et citoyens sur les questions du numérique aux niveaux national et régional ;
- Contribuer à la (re)définition des cadres théoriques et méthodologiques de la recherche sur le numérique en Afrique de l'Ouest ;
- Orienter les capacités et les investissements vers des questions de recherche qui répondent aux préoccupations politiques et sociales locales.

III - Approche méthodologique

Au terme d'une phase de préparation et de conceptualisation de l'approche menée sur plusieurs mois, incluant la production d'une note conceptuelle, l'élaboration concrète du contenu de l'agenda s'est déroulée en seulement deux jours. Ce temps très court s'est voulu avant tout expérimental : il s'agissait moins de produire un programme de recherche abouti que de tester une approche innovante et participative, dans une logique d'apprentissage continu et de réflexion sur les conditions épistémologiques et politiques d'une définition souveraine des priorités de recherches sur le thème du numérique et de la gouvernance en Afrique de l'Ouest.

Avec plus de 70 participants, l'événement a réuni une diversité d'acteurs : chercheurs issus de think tanks nationaux et régionaux, agences nationales du numérique, représentants de la société civile et du secteur privé technologique, ainsi que des acteurs internationaux du développement. En assurant une composition mixte des panels de discussion et des travaux de groupes, le format a cherché à favoriser un dialogue aussi ouvert et inclusif que possible tout au long des deux journées.

L'objectif de l'exercice était d'identifier des problématiques de recherche pertinentes, à l'intersection des priorités publiques sur le numérique et des travaux des think tanks. L'approche méthodologique retenue – celle d'un « marché de la connaissance » – a consisté à faire émerger une demande de connaissances à partir des priorités politiques exprimées, présenter l'offre de connaissances existante à travers l'exposé des travaux des chercheurs présents et en analyser les écarts pour construire collectivement des priorités de recherche régionales. La Foire s'est ainsi articulée autour de quatre étapes clés qui ont donné corps au processus d'élaboration de l'agenda de recherche :

- **L'identification des priorités politiques et des besoins de connaissances** : le processus a débuté par une phase d'écoute des agences nationales du numérique du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire et du Togo. À travers un panel de discussion dédié, les représentants de ces structures publiques ont pu présenter un ensemble de priorités gouvernementales liées au numérique. L'objectif de cette discussion était de faire émerger progressivement les besoins en connaissances qui découlent de ces priorités.
- **La présentation de l'offre de connaissances** : Dans un second temps consacré à la valorisation des savoirs scientifiques existants, les think tanks présents ont exposé leurs travaux, tant sur les enjeux du numérique que sur les politiques publiques de manière plus large. Ils ont notamment mis en lumière la manière dont les données produites peuvent contribuer à éclairer la prise de décision. Le format interactif de cette séquence a encouragé une mise en perspective comparative des priorités de recherche à l'échelle régionale, tout en ouvrant un dialogue sur l'adéquation entre l'offre de connaissances existante et les attentes exprimées par les acteurs publics.
- **L'analyse des écarts et/ou potentielles lacunes et identification des thématiques d'intérêt commun** : À l'issue de l'identification de la demande potentielle et de l'offre de connaissances, l'ensemble des participants ont été invités à dégager les thématiques majeures ayant émergé au cours de la journée, ainsi qu'à signaler celles qui leur semblaient absentes ou insuffisamment abordées. Sur la base de ces retours, l'équipe de coordination a procédé à une analyse et une synthèse des sujets reflétant à la fois des priorités politiques partagées et un potentiel de recherche en lien avec les travaux présentés. Ce travail a permis d'identifier six grandes thématiques : l'équité numérique, la gouvernance inclusive et la participation citoyenne, la modernisation des services publics, le développement socio-économique durable, les cadres de réglementation, ainsi que la souveraineté numérique et l'intégration régionale. Ces thématiques ont ensuite été soumises à la discussion et validées collectivement en séance plénière.
- **La co-définition des enjeux et priorisation des questions de recherche** : Des ateliers de travail réunissant des groupes mixtes ont permis aux participants de développer

une compréhension partagée des enjeux propres à chaque thématique, de formuler collectivement des questions de recherche, puis de les prioriser. Bien que des critères de priorisation (pertinence politique, faisabilité, fenêtre d'opportunité stratégique) aient été proposés à titre indicatif, le processus visait à valoriser l'élaboration collective de questions de recherche pertinentes dans le contexte régional, en laissant aux participants le soin d'en définir eux-mêmes les critères. La restitution finale a donné lieu à la présentation d'une quarantaine de questions de recherche réparties entre les six thématiques.

IV - Questions de recherche

Cette section présente les différentes questions de recherche telles que formulées et restituées à l'issue des travaux de groupe, et réparties par axes thématiques.

Axe thématique 1 : Équité et justice sociale

Cet axe interroge la manière dont la transformation numérique restructure les dynamiques économiques, sociales et culturelles, tout en explorant le potentiel du numérique pour réduire les inégalités sociales et climatiques.

1. Quelles sont les implications créées par la couverture inégale des infrastructures numériques ?
2. Quels sont les obstacles liés à l'adoption du numérique par les groupes les plus vulnérables ?
3. Quelles sont les contraintes de genre qui impactent l'accessibilité aux ressources numériques ?
4. Dans quelle mesure les usages du numérique affectent-ils l'éducation et la formation des utilisateurs ?
5. Quelles sont les options de financement pour une diminution de la fracture numérique ?
6. Quels sont les effets du numérique sur les dynamiques sociales, culturelles et les rapports de pouvoir dans les communautés ?
7. Dans quelle mesure les inégalités socio-économiques favorisent-elles la fracture numérique ?
8. Dans quelle mesure l'accès au numérique permet de réduire la vulnérabilité des communautés face aux changements climatiques ?

Axe thématique 2 : Participation citoyenne et gouvernance inclusive

Cet axe interroge les conditions d'une citoyenneté numérique participative et inclusive, comme levier de renforcement de la cohésion sociale et de la gouvernance publique.

1. Quelles sont les bonnes pratiques en matière d'éducation citoyenne au numérique, aux niveaux national et régional ?

2. Quels sont les obstacles liés à l'adoption du numérique par les groupes vulnérables ?
3. Quelles formes de pédagogie adaptées pour réaliser une alphabétisation numérique et un usage autonome des infrastructures digitales réussies ?
4. Quels outils de communication et de vulgarisation efficaces du numérique et de son appropriation ?
5. Quelles techniques de veille citoyenne du numérique et par le numérique ?

Axe thématique 3 : Digitalisation des services publics

Cet axe interroge les facteurs déterminants qui permettent au numérique de contribuer à la transformation de l'action publique au niveau régional.

1. Quels sont les besoins non couverts ou insuffisamment satisfaits en services publics en Afrique de l'Ouest ?
2. Dualité et usage du digital : Dans quelle mesure l'usage du numérique peut-il favoriser l'alphabétisation, et comment, en retour, l'alphabétisation conditionne-t-elle l'appropriation des outils digitaux ?
3. Dans quelle mesure les données issues de la recherche sont-elles disponibles et accessibles pour et par les acteurs publics ?
4. Comment identifier et prioriser les besoins de connaissance pour orienter la recherche sur la digitalisation de l'action publique ?

Axe thématique 4 : Développement socio-économique durable

Cet axe interroge la contribution du numérique à un développement socio-économique durable aux niveaux national et régional.

1. Quelle est la contribution du numérique à la productivité agricole ?
2. Quelle est la contribution du numérique à l'accès à l'éducation ?
3. Quels sont les facteurs déterminants d'une planification du numérique au niveau national ?
4. Quelle est la contribution du numérique à l'accès à la santé ?
5. Quel est l'impact de la fracture numérique sur le développement urbain ?
6. Quelles stratégies d'anticipation des agendas des partenaires techniques et financiers pour une meilleure mobilisation des financements extérieurs ?
7. Quels sont les mécanismes de financement international du développement les plus adaptés au développement du numérique en Afrique de l'Ouest (assistance technique, prêts, etc.) ?
8. Quelles politiques fiscales optimales pour la soutenabilité des solutions numériques ?

Axe thématique 5 : Réglementation, cadres administratifs et légaux

Cet axe interroge l'adéquation des lois, règlements et textes existants aux nouveaux enjeux numériques, tout en identifiant les conditions nécessaires à une régulation cohérente, protectrice et efficace à l'échelle nationale et régionale.

1. Comment intégrer les principes éthiques dans les politiques de développement de l'intelligence artificielle ?
2. Quels arrangements institutionnels pour une gouvernance efficace et inclusive des données numériques ?
3. Comment développer une stratégie régionale de réponse collective aux cyberattaques ?
4. Quels cadres juridiques et réglementaires pour encadrer la collecte, le traitement, l'analyse et l'utilisation des données ?
5. Comment promouvoir l'utilisation responsable des données numériques ?

Axe thématique 6 : Souveraineté et intégration régionale

Cet axe interroge la manière dont une gouvernance numérique cohérente à l'échelle régionale peut renforcer à la fois l'indépendance numérique des États et l'efficacité des politiques publiques transfrontalières.

1. Dans quelle mesure les capacités techniques d'infrastructures numériques : (équipements, connectivité, cybersécurité) permettent-elles de soutenir une transformation numérique aux niveaux national et régional ?
2. Dans quelle mesure les politiques publiques numériques existantes en Afrique de l'Ouest sont-elles efficaces et cohérentes entre elles ?
3. Quels sont les déterminants de la souveraineté numérique des États et comment des facteurs tels que la cyber sécurité, l'autonomie technologique, et la législation sur les données y contribuent-ils ?
4. Quelles sont les conditions d'harmonisation des cadres réglementaires dans l'espace CEDEAO, et quels en sont les principaux obstacles ?
5. Quels sont les effets du numérique sur la transformation de l'action publique, notamment en termes d'efficacité des services, de participation citoyenne et de redevabilité ?